

RÈGLEMENT PARTICULIER

Programme

Parution du règlement :	Samedi 7 mars 2009
Ouverture des engagements :	Samedi 7 mars 2009
Clôture des engagements :	Mardi 14 avril 2009
Parution du road book :	Lundi 6 avril 2009
Vérifications administratives :	Vendredi 24 avril de 17h00 à 20h15 Samedi 25 avril de 7h00 à 10h15
Vérifications techniques :	Vendredi 24 avril de 17h15 à 20h30 Samedi 25 avril de 7h15 à 10h30
1 ^{ère} réunion du Collège :	Samedi 25 avril à 11h00
Publication des équipages admis au départ :	Samedi 25 avril à 11h30
Départ de Corbigny :	Samedi 25 avril 1^{ère} voiture à 13h00
Arrivée à Corbigny :	Samedi 25 avril 1^{ère} voiture à 23h06
Publication des résultats partiels du rallye:	30mn après l'arrivée du dernier concurrent
Vérification finale :	Corbigny Parc arrivée
Publication des résultats du rallye:	30mn après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix :	Sur le podium d'arrivée

Article 1. ORGANISATION:

L'A.S.A Nevers Magny-Cours, avec le concours de l'Écurie Corbigny Auto, organise le 25 avril 2009 un Rallye régional dénommé " **14^{ème} Ronde Régionale de l'Anguison** ”.

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A sous le permis d'organisation numéro **R66** en date du 12 février 2009.

Comité d'organisation :

- **Président :** Jean Michel PIGENET Chaumot 58800 Corbigny Tel. 06.82.11.80.56
- **Membres :** Jacques MARTIN - Didier CABRAL - Christophe THEVENY -
Karine BOICHÉ - Jean Claude MARCHAND

Secrétariat du rallye: Karine BOICHÉ Lot. Edouard Pail-3, rue des Roses 58800 Corbigny
Tel/Fax 03.86.20.09.05

Permanence du Rallye: Salle Saint Seine, rue du Boulevard 58800 Corbigny
Vendredi 24 avril de 16h00 à 21h00 et samedi 25 avril de 6h45 à 24h00

1.1- OFFICIELS:

- **Collège des Commissaires Sportifs:**
 - Président :** Gérard SIMON 12017 0419
 - Membres :** Serge CERLAND 9221 0417
Philippe DREAU 2281 0420
 - Commissaire Sportif stagiaire** Christine POYEN en cours 0417
- **Directeur de course:** Gérard PLISSON 12983 0410
 - Adjoints :** Daniel SEGUIN 2477 0413
Jean-Christophe PERRIER 4884 1411
Jean-Pierre FOREST 5699 0419
- **Voiture Tricolore** Denis HUSTACHE 3092 0204
- **Juge de Faits :** Pierre GUELAUD 34910 0413
- **Directeur E.S. Montreuillon :** Christian HAMON 29685 0419
 - Adjoints :** Lucien BILLARD 9819 0417
Jean-Louis LAURENT 3294 0413
 - Chronométrateur départ :** Odile PEUREUX 11716 0302
 - Chronométrateur arrivée :** Gérard PEUREUX 11719 0302
- **Directeur E.S. Mhère :** Fabrice OUDART 8912 0203
 - Adjoints :** Patrick JOVE 128187 0203
Christian BIGNET 3550 0417
 - Chronométrateur départ :** Véronique SCHOETERS 27494 0418
 - Chronométrateur arrivée :** Samuel GROSSHANS 10480 0307
- **Médecin chef :** Jean-Pierre CIRILLO 113659 0417
 - Médecins :** Christine VIEWEGER
Pierre LAMERANT
- **Commissaires techniques :**
 - Responsable :** Frédéric ALVAINES 4342 0420
Alain CHAMBAZ 41183 1438
Jean-Louis REVERCHON 6835 0409
Claude BERNARD 47151 0420
- **Chargés des relations avec les concurrents :** Brigitte DREAU 2282 0420
Martine EME 14505 0409
- **Informatique et classements :** Michèle et David GUIBLAIN 134494 0418
- **Responsable à la sécurité :** Jean-Claude MASSON 1856 0417
- **Comité d'organisation :** Jean-Michel PIGENET 37172 0417
- **Speaker :** Michaël PILLARD

1.2. Éligibilité

Cette épreuve compte pour la Coupe de France des Rallyes 2009 et le challenge du Comité Régional du Sport Automobile de Bourgogne Franche-Comté 2009.

1.3. Vérifications:

- **Vendredi 24 avril 2009 de :** 17h00 à 20h30 pour tous les groupes.
- **Samedi 25 avril 2009 de :** 7h00 à 10h30 pour tous les groupes.
- **Vérifications administratives:** Salle Saint Seine, rue du Boulevard à Corbigny ;
- **Vérifications techniques:** Place du Champ de Foire à Corbigny.

Les vérifications finales seront effectuées au Garage NOGRETTE Agent CITROËN à Corbigny.
Tarif horaire : 45€ TTC

Article 2. ASSURANCES:

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 3. CONCURRENENTS ET PILOTES:

3.1. Demande d'engagement - Inscriptions

Toute personne qui désire participer à la 14^{ème} Ronde de l'Anguisson doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant le **mardi 14 avril 2009**.

Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.1. Concurrents admis

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.1.1.2. Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : **235 €**
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : **470 €**

3.1.1.3. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques ne seront déposés en banque que le **mardi 28 avril 2009**.

Les droits d'engagements seront entièrement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement aura été refusé
- au cas où le rallye n'aurait pas lieu

l'organisateur remboursera avec une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents, qui pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par courrier, fax ou mail. La retenue sera

- de 10 % pour les demandes reçues 8 jours après la date de clôture ;
- de 20 % pour les demandes reçues à la date des vérifications.

3.2. Équipages

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.3. Ordre de départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 4. VOITURES ET ÉQUIPEMENTS:

4.1. Voitures admises

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.2. Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au règlement standard F.F.S.A

4.3. Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A et selon le road-book de l'épreuve

L'assistance est interdite sur tout le parcours. Elle est seulement autorisée sur le parc d'assistance réservé à cet effet, soit : **Parc d'assistance : Place du Champ de Foire à Corbigny.**

Au départ du rallye 10mn d'assistance sont autorisées. Ce temps est inclus dans le temps de liaison.

Article 5. PUBLICITÉ:

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

Article 6. SITES ET INFRASTRUCTURES:

6.1. Description

La 14^{ème} Ronde de l'Anguison représente un parcours de 224,400 kms. Elle est divisée en une étape et quatre sections. Elle comporte trois épreuves spéciales :

- ES 1 Montreuillon de 4,000 kms à parcourir 4 fois
- ES 2 Mhère de 7,800 kms à parcourir 3fois

Soit un total de 39,400 kms d'épreuves spéciales

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2. Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A, ajouter:

Les reconnaissances sont autorisées à partir du 11 avril 2009 uniquement les jours suivants:

- **Samedi 11 avril** de 14h00 à 19h00
- **Dimanche 19 avril** de 9h00 à 19h00
- **Vendredi 24 avril** de 14h00 à 20h00

Le nombre de passages en reconnaissances est limité à 3 maximums et des contrôles seront effectués.

6.2.6. Pénalités

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.3. Carnet de contrôle

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.4. Circulation

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 7. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE:

7.1. Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.2. Dispositions générales relatives aux contrôles

Les signes distinctifs des Commissaires de route et des Chefs de poste sont: **chasubles jaunes fluo**

7.3. Contrôles de Passage (C.P) - Contrôles Horaires (C.H) - Exclusion

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.4. Contrôle de Regroupement

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.5. Épreuves Spéciales (E.S)

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.6. Parc Fermé

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 8. PÉNALITÉS - RÉCLAMATIONS - APPELS:

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 9. CLASSEMENT:

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 10. Prix - Coupes

Environ 12000 € de prix et récompenses seront distribués selon le nombre de partants dans chaque classe. Les prix et les coupes sont cumulables. Un prix de 100 € sera attribué au 1^{er} équipage féminin ainsi qu'une coupe à chacune. Une coupe sera remise à un commissaire tiré au sort de même qu'à un cibiste. Chaque navigateur d'un équipage récompensé se verra remettre également une récompense.

La remise des prix se déroulera sur le podium d'arrivée place du Champ de Foire à Corbigny. Les chèques seront envoyés aux ayant droits dans la semaine suivant l'épreuve.

CLASSEMENT	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}	6^{ème}
SCRATCH	400 €	260 €	170 €			
GROUPE	130 €	90 €	60 €			
Équipage Féminin	100 €					
CLASSE de 1 à 3 partants (1)	235 €					
CLASSE de 4 à 7 partants	235 €	130 €	80 €			
CLASSE de 8 à 12 partants	235 €	150 €	120 €	80 €		
CLASSE si + de 12 partants	235 €	170 €	150 €	120 €	80 €	60 €

(1) Les prix par classes seront diminués de : - 50% dans le cas où il y aurait 1 seul partant
- 25% dans le cas où il y aurait 2 partants.